

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EWETA DU VENDREDI 25 AOUT 2009  
PROCES-VERBAL

Présents :

MM. Emmanuelidis, Noel, Chardon, Marchant, Trepagne, Hubert, Niset, Nagant, De Groote, Erpicum, Michel, Guyaux, Piret, Theny, Carpene, Masse et Procureur  
Mme Henrotte, Elias et Prignon

Excusés :

MM. Steffen, Procureur, Drion, Haulet, Lorenzonetto, Afano, Demoulin, Van Sandwijck et Mercken

Rédactrice :

Mme Angelozzi

---

Le Président souhaite rendre un dernier hommage à Claude Berg du groupe La Lorraine, décédé d'un accident de voiture le 13 août dernier.

Dans les mandats externes à son entreprise, il fut également vice-président de notre fédération.

Le président tient à souligner la vision innovante et moderne sur la personne handicapée que défendait Claude Berg. Il a œuvré tout au long de son parcours professionnel à ce que l'on considère les personnes handicapées autrement, comme des personnes capables de s'intégrer par elle-même. Il a œuvré également à l'implication des partenaires sociaux dans les ETA. Il a été à la base de la création des entreprises d'insertion et a été le président de la première fédération de ces entreprises à travers ATOUT EI.

Le Président souhaite également rendre hommage à Baudouin Gauthier de l'ETA Travail et Vie de Bruxelles décédé récemment.

Le président demande à l'assemblée présente d'observer une minute de silence en leur mémoire.

---

Le conseil d'administration est valablement constitué.

---

1. Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 19 mai 2009

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

---

2. Situation financière de l'EWETA : le point au 1er semestre 2009

Le budget 2009 reste en équilibre et respecte donc l'objectif fixé.

Il faut cependant signaler un problème de trésorerie qui risquera de se poser fin d'année 2009 dans la mesure où l'EWETA devra rembourser un solde d'environ 40.000 € au FSE. Afin d'éviter cette situation, l'EWETA demandera au FSE de pouvoir bénéficier d'un plan d'apurement.

---

3. Négociations sectorielles

Il est rappelé qu'à travers le protocole d'accord 09-10 pour notre secteur, les partenaires sociaux se sont engagés sur la mise en œuvre de 3 vade-mecum, ceux-ci sont actuellement à l'examen :

Travail d'équipe/de nuit : texte de proposition émanant des OS

Le but étant de rappeler la réglementation existante.

Frais de déplacement en contrat d'entreprise : texte de proposition émanant de l'EWETA

Le but des OS est d'uniformiser une certaine pratique parmi toutes les ETA.

Notre proposition de texte ne reprend pas les aspects liés au temps de travail dans la mesure où l'on veut se limiter dans cette note aux frais de déplacement.

Le montant de l'indemnité kilométrique proposé en dehors des indemnités de déplacement domicile-lieu de travail est de 0,25 €/km.

Visite des chantiers extérieurs en contrats d'entreprise : texte de proposition émanant des OS

Pour les visites des chantiers extérieurs en contrats d'entreprise, le but poursuivi par les OS est ici aussi d'uniformiser une certaine pratique parmi toutes les ETA.

Classifications de fonctions :

A la demande de plusieurs administrateurs concernant l'état d'avancement des négociations relatif aux minima du personnel de production, il est précisé que ce point a fait l'objet d'un blocage par les OS suite aux difficultés liées à la négociation sur la prime de fin d'année. Et depuis l'accord intervenu pour la PFA, ce point n'a pas encore été évoqué en SCP.

Le Conseil d'administration rend attentif sur le fait de l'impraticabilité de l'effet rétroactif au 1er janvier 2009 des nouveaux minima et demande qu'en aucun cas, ces nouveaux minima ne soient applicables avant le trimestre au cours duquel l'accord interviendra.

---

#### 4. Clarification des rôles de l'EWETA et de l'ODETA

Bref rappel aux administrateurs des raisons qui ont motivé la création d'une nouvelle ASBL, ODETA, Observatoire de Développement des ETA.

D'une part, le processus de restructuration financière au niveau de l'EWETA et d'autre part, les besoins nouveaux pour le secteur en matière de recherche, études et formations ont abouti à la création d'ODETA et par là la possibilité d'engagement, par celle-ci, des 2 emplois actuellement en préavis au niveau de l'EWETA.

Guy Niset a été désigné comme directeur de cette nouvelle structure et Jean Pierre Gribomont en est le Président.

Préalablement à la réunion du Bureau de ce jour, une rencontre s'est tenue entre les 2 présidents, Stéphane Emmanuelidis et Jean Pierre Gribomont et avec Guy Niset et Sognia Angelozzi.

Il s'agissait d'une rencontre de mise au point sur le fonctionnement d'ODETA et de clarification sur les missions respectives de chacune des 2 ASBL.

Sur le fonctionnement d'un point de vue financier, les recettes d'ODETA devront être au moins équivalentes à ses dépenses. Des points APE devraient être attribués d'ici peu à cette ASBL. Le reste des recettes émanera essentiellement des formations, des cotisations et des sponsors éventuels.

Sur les missions, l'Observatoire se positionnera plutôt comme expert en formations, études et recherches. Tandis que l'EWETA restera dans ses missions de fédération patronale, de représentation du secteur, de défense des intérêts et d'informations aux membres.

Au niveau de ces missions respectives, la volonté est d'avoir un fonctionnement clair et bien distinct. Pour l'exécution de ces missions, la volonté est d'avoir une certaine souplesse de fonctionnement en terme de moyens humains et il appartiendra alors à ces ASBL de conclure des accords pour entourer ces échanges.

Au moment de la fondation d'ODETA, il y a eu désignation immédiate de Guy Niset comme Directeur mais pour assurer la clarté du fonctionnement des 2 ASBL, le Bureau propose à partir du 1er septembre 2009 de confier la direction de l'EWETA à Sognia Angelozzi. Au niveau de l'EWETA, Guy Niset garde un mandat d'administrateur en tant que représentant de l'ETA APAC et maintient également tous les mandats externes qu'il exerce pour le compte de l'EWETA, CP, AWIPH,...

Il convient de souligner que cette proposition émane à l'origine de Guy Niset qui souhaite se consacrer ainsi plus pleinement au développement d'ODETA.

Le conseil d'administration à l'unanimité moins 2 abstentions visant le processus de désignation marque son accord pour la désignation de Sognia Angelozzi au poste de directrice. Elle est également désignée comme porte-parole de notre Commission paritaire.

Ce procès-verbal modifie donc la décision du Bureau du 26 août 2008 et du Conseil d'administration du 21 octobre 2008 désignant aux postes de directeur et directrice adjointe,

respectivement, Guy Niset et Sognia Angelozzi.

Il est précisé qu'il n'y a pas d'obligation pour les membres de l'EWETA d'être affilié à ODETA. L'affiliation à cette nouvelle ASBL se fera volontairement sur base d'une cotisation.

---

#### 5. Projet transnational avec le Canada

Il s'agit d'un projet d'échanges de bonnes pratiques introduit avec la région du Québec. Et ce dossier vient d'être accepté par la région wallonne. Il porte sur les années 2009 à 2010 et prévoit 4 échanges dont 2 au Canada et 2 en Belgique en 2009 et en 2011.

Le thème abordé la 1ère année visera la conjoncture économique et la 2ème année les aspects sociaux ; Le budget est de 6000 € par voyage.

---

#### 6. Négociation européenne sur l'insertion sur le marché du travail des personnes fragiles

Il s'agit d'une demande d'une fédération d'entreprises adaptées Françaises, FEGAPEI, adressée à l'EWETA. Celle-ci souhaite mettre en place une structure européenne intitulée FEDES dans le but de négocier au niveau européen les matières relatives à l'insertion sur le marché du travail des personnes fragiles.

Le Bureau est chargé du suivi de ce dossier.

---

#### 7. Réunion inter-fédération avec la VLAB et la FEBRAP : suivi de la réunion du 24 juin 09

Notre fédération avec les ETA germanophones et les fédérations d'ETA bruxelloises et flamandes souhaitent mettre en place des rencontres régulières entre elles afin d'échanger sur nos législations, négociations et nos actualités respectives.

---

#### 8. Demande d'aides exceptionnelles pour le secteur auprès de nos instances de tutelle

Un tableau reprenant différentes pistes chiffrées d'aides exceptionnelles souhaitées par notre secteur a été transmis aux administrateurs.

Ces estimations se basent sur un montant d'environ 8 millions d'euros correspondant à 2000.000 heures qui ne devraient pas être subsidiées par l'AWIPH dû aux effets de la crise et du chômage économique.

Le CA opte pour une présentation de l'ensemble de ces pistes au Ministre-Président et à notre Ministre de tutelle. Les discussions qui s'en suivront également avec l'AWIPH détermineront quelles seront la ou les pistes qui pourront être retenues.

Certains administrateurs demandent de rendre attentif l'AWIPH à la problématique des avances à rembourser et demandent qu'une solution exceptionnelle puisse être trouvée pour les ETA en difficulté.

Guy Niset rappelle que ce problème avec celui des quotas a été mis dans les divers du CG de juillet et fera l'objet d'un groupe de travail avec l'Administration pour trouver une solution la moins pénalisante possible pour les ETA.

---

#### 9. Préparation de la visite de Madame Baudine à l'ETA Trait d'Union

Le CA mandate le Bureau pour préparer cette prochaine rencontre avec Madame Baudine dans une ETA de la province du Hainaut, le Trait d'Union.

---

#### 10. Fixation du calendrier des réunions EWETA 2010 et de l'Assemblée générale statutaire 2010

Le CA opte pour le maintien des réunions tous les 3ème mardi du mois à raison d'un Bureau tous les mois et d'un CA tous les 2 mois.

La date de l'Assemblée Générale statutaire 2010 est fixée au 18 juin et aura lieu dans la Province de Namur. La fédération provinciale de Namur est donc chargée de proposer une salle à l'EWETA. Il est demandé d'avoir des prix plus démocratiques pour le repas.

---

## 11. Divers

- SABAM

La SABAM a adressé un courrier aux entreprises concernant le paiement d'une licence pour l'utilisation de musique sur les lieux de travail.

L'EWETA réagira auprès de la SABAM soit en direct afin de demander une dérogation, soit à travers l'UNIPSO ou l'UNISOC, dont l'EWETA est membre, pour une action à portée plus large puisque ces fédérations représentent les entreprises et institutions à profit social.

- Formations psychosociales

L'AWIPH a décidé que nous étions obligé de faire un appel d'offre de marchés publics pour l'organisation des formations psychopéda à partir de 2010 et préfère dès lors reprendre en partie l'organisation de ces formations en laissant ouverte la possibilité de continuer une collaboration avec l'EWETA.

L'EWETA n'a pas d'intérêt financier dans ce dossier dans la mesure où le budget mis à disposition par l'AWIPH est affecté dans sa totalité à l'organisation des formations.

Aussi, pour la rencontre du 3 septembre avec l'AWIPH, le Bureau a proposé de demander de continuer au moins à collaborer sur les points suivants :

- être associé dans l'établissement du cahier des charges et le processus d'appel d'offres, par ex, l'établissement du catalogue de formations et de l'organisation de celles-ci.
- que le système de formations en intra soit maintenu
- que les cycles de formations puissent être suivis jusqu'à leur terme.
- être associé au mode de désignation finale du processus d'appel d'offres

Le CA accepte cette proposition.

- Accident de travail

M. Epicum signale avoir reçu un courrier relatif aux accidents de travail dans son ETA spécifiant avoir un taux supérieur par rapport à la moyenne du secteur. Il s'en étonne et souhaite connaître si d'autres ETA sont dans la même situation.

Aucun des administrateurs présents n'a été interpellé sur le sujet.

- Remerciements

Vu la décision entérinée par le CA à propos de la démission de Guy Niset du poste de directeur de l'EWETA, Stéphane Emmanuelidis remercie chaleureusement Guy Niset pour les prestations qu'il a assumées jusqu'à présent dans cette fonction et tient à souligner ses qualités d'homme intègre.

---

Fait à Couillet, le 26 août 2009,

S.Emmanuelidis, Président

G. Niset, Directeur

P. De Groote, Secrétaire

[retour au sommaire des PV](#)